



PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil d'établissement de l'école Ludger-Duvernay tenue le mardi 3 octobre 2017 au salon du personnel.

PRÉSENCES

Mmes CYR, Marie-Andrée, ENSEIGNANTE
GENDRON, Évelyne, ENSEIGNANTE
GEOFFROY, VALERIE, ENSEIGNANTE
LABELLE, Geneviève, REPRESENTANTE AU COMITE EHDAA DE LA COMMISSION SCOLAIRE
LAROUCHE, Hélène, DIRECTRICE
LAROSE, Cynthia, PARENT
ROBICHAUD, Cynthia, REPRESENTANTE AU COMITE EHDAA DE LA COMMISSION SCOLAIRE
ROY, Virginie, ENSEIGNANTE
SÉGUIN, MARIE-JOSIANNE, REPRESENTANTE AU COMITE DE PARENTS LA COMMISSION SCOLAIRE
THIFFEAULT, Carole, RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE
MM. CHAGNON, Steve, PARENT
LAMOUREUX, Gilles, REPRESENTANT DE LA COMMUNAUTE

ABSENCES

Mme BOURGEOIS, Christine, PSYCHOEDUCATRICE
M. COURCHESNE, Patrick, PARENT

1. ACCUEIL

1.1. Présences et quorum

Puisque nous avons quorum, la réunion débute.

2. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE

Marie-Josianne Séguin se propose et est élue sans élection.

3. ÉLECTION DU PRÉSIDENT OU DE LA PRÉSIDENTE

CE-17/18-01 IL EST PROPOSÉ par Mme Cynthia Robichaud

Que Mme Geneviève Labelle soit élue unanimement.

Adopté

4. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE-17/18-02 IL EST PROPOSÉ par Mme Évelyne Gendron

Que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout de 2 sujets dans affaires nouvelles.

Adopté

5. REVUE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 13 JUIN 2017 ET DU 7 SEPTEMBRE 2017

CE-17/18-03 IL EST PROPOSÉ par Mme Virginie Roy

Que le procès-verbal du 13 juin 2017 soit adopté avec les modifications suivantes :

- 9.5.a Aide aux parents : pourra être utilisé *afin de* supporter leurs enfants...
- 9.5.b ... Services aux enfants *du* préscolaire ... (ex : *TES, psychoéducation, orthopédagogie*)
- 9.5.d Annexe 49 : La directrice décrit de quelle façon a été ou sera utilisée chacune des mesures ci-dessous. *En lien* avec les besoins du préscolaire et du premier cycle.
- 10.2 Les examens *ont* débuté.

Adopté

CE-17/18-04 IL EST PROPOSÉ par M. Steve Chagnon

Que le procès-verbal de l'assemblée générale de parents du 7 septembre 2017 soit adopté tel que présenté.

Adopté

6. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public présent.

7. SUIVIS DES PROCÈS-VERBAUX

De beaux résultats sont constatés par la direction suite aux ajouts de ressources. Le début d'année se passe bien. Spécialement cette année, nous avons 5 classes du préscolaire + 3 classes multi et tout se déroule bien.

8. CORRESPONDANCES

Aucune correspondance.

9. LES RAPPORTS ET LA REDDITION DE COMPTES

9.1 Rapport de la présidente

Le lundi 6 novembre aura lieu la formation des membres des conseils d'établissement. Tous les membres du CÉ de Ludger-Duvernay sont invités à se joindre à cette formation.

9.2 Rapport de la directrice

Tout va bon train, beau début d'année, l'activité d'accueil *Gumboots* a été très appréciée. Suite à plusieurs commentaires de parents, nous tenons à préciser que lorsqu'il y a une activité pour laquelle on demande un accessoire tel que des bottes de pluie ou autres, ceci n'est pas une obligation, mais plutôt une suggestion.

Les élèves ont été très patients au courant du mois de septembre malgré l'exceptionnelle et très chaude température. Pour les récompenser, une surprise improvisée en bâtons glacés a été remise aux enfants. Nous tenons à souligner que l'école ne demeure pas indifférente face à des situations hors contrôle telle que la température extérieure et le personnel de l'établissement tente d'être le plus bienveillant que possible.

10. TRAVAUX DU CONSEIL

10.1 Calendrier des rencontres

CE-17/18-05 IL EST PROPOSÉ par Mme Cynthia Robichaud

Que le calendrier des rencontres soit accepté tel que présenté.

Approuvé

10.2 Règles de régie interne

Explication de la procédure et du rôle du membre substitut siégeant au sein du CÉ. Dans le cas d'absence de quorum lors d'une rencontre, c'est le 3^e parent à s'absenter qui devra contacter le membre substitut.

CE-17/18-06 IL EST PROPOSÉ par Mme Cynthia Larose

Que les règles de régie interne soient adoptées avec correction dans la définition de la procédure d'appel au membre substitut.

Adopté

10.3 Bilan du Conseil

CE-17/18-07 IL EST PROPOSÉ par M. Steve Chagnon

Que le bilan du conseil soit adopté tel que présenté.

Adopté

10.4 Activités éducatives

Mme Hélène LaRoche remet le calendrier des activités éducatives 2017-2018.

Afin de réserver une activité, 90% des parents doivent avoir répondu favorablement aux activités proposées. L'approbation lors de la réunion du CÉ donne seulement l'autorisation aux enseignants de proposer les activités aux parents.

Explication de la direction qu'une procédure a été mise en place pour réduire le nombre de retards ou de non-paiements d'activités scolaires et de matériel didactique. Depuis l'implantation de la procédure, le taux de non-paiements et de retards ont diminué considérablement.

CE-17/18-08 IL EST PROPOSÉ par Mme Cynthia Robichaud

Que les propositions d'activités éducatives soient acceptées telles que présentées.

Approuvé

10.5 Besoins FDS (annuel, lecture à l'école, projets spéciaux)

*FDS : fond à destination spéciale

CE-17/18-09 IL EST PROPOSÉ par Mme Cynthia Larose

Que la direction ait l'autorisation du CÉ d'utiliser une somme de 6 000\$ provenant du FDS pour les activités-école et de reconduire un montant de 2 000\$ pour le programme *Lecture à l'école*.

Approuvé

10.6 Utilisation du budget « École en forme et en santé »

CE-17/18-10 IL EST PROPOSÉ par Mme Carole Thiffeault

Que l'utilisation d'un budget de 1 900\$ soit utilisé pour payer les heures d'entraînement pour les équipes de volley-ball.

Approuvé

10.7 Utilisation des fonds récoltés, danse Halloween

CE-17/18-11 IL EST PROPOSÉ par Mme Cynthia Robichaud

Que les fonds récoltés lors de la danse du 19 octobre 2017 permettent financièrement à l'équipe des Titans de participer à des tournois et championnats.

Approuvé

10.8 Mandat OPP

On explique que le CÉ a le pouvoir de donner certains mandats à l'OPP.

10.9 Voyage à Toronto

CE-17/18-12 IL EST PROPOSÉ par M. Steve Chagnon

Que Mme Marie-Julie Que, enseignante d'anglais, organise le voyage à Toronto pour les élèves de 6^e année du 8 au 10 juin 2018.

Approuvé

11. AFFAIRES NOUVELLES

11.1 Première communication

Une première communication doit être remise pour le 13 octobre par les enseignants sous le même format que l'an dernier.

11.2 Résumé des normes et modalités d'évaluation

Un document sera déposé sur le site internet de l'école. Ce document précise la fréquence des évaluations des compétences. Il s'agit d'un document donnant des informations sur les moyens utilisés pour l'évaluation des disciplines.

11.3 Marche 1-2-3

La marche aura lieu le 27 octobre 2017. La prévision de fonds amassés est de 9 000\$ qui servira à des projets scolaires pour les années à venir. Plusieurs projets ont été proposés par les enseignants et les enseignants détermineront ce qui sera retenu lors de la rencontre du CEE du 21 novembre 2017.

11.4 Débarcadère

On constate le manque de places de stationnement et de débarcadère près de l'établissement ce qui cause régulièrement des situations inacceptables de la part des automobilistes à l'heure du début et de fin des classes. Pour réduire les conduites inacceptables, une demande de supervision à la police sera faite par la direction.

11.5 Changement à l'horaire habituel d'un enfant

Une clarification sera apportée aux parents pour expliquer la procédure dans le cas où l'enfant a une modification à son horaire habituel. Par exemple, à la dernière minute, si un parent demande que son enfant ne prenne pas l'autobus pour être piéton, l'enseignante (et/ou la secrétaire) ainsi que le service de garde doivent tous bien être avisés par téléphone ou par écrit.

12. INFORMATIONS

12.1 Rapport aux membres parents, de la personne déléguée au comité de parents de la commission scolaire

La rencontre était le 2 octobre 2017, mais aucun représentant n'était présent par faute d'avoir reçu l'invitation à temps.

12.2 Mot des enseignants

- En 6^e année, une activité *lecture* avec un auteur a été vécue par les élèves et l'activité a été très appréciée.
- En 2^e année et au préscolaire, les activités *lecture* d'une durée de 60 minutes ont été considérées trop longues pour l'âge des enfants.

12.3 Mot du service de garde

Tout se met en place, car c'est le début de l'année. Cette année, il y a 260 enfants inscrits réguliers + 30 sporadiques.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

CE-17/18-13 IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Andrée Cyr

Que la présente séance soit levée.

Adopté

Président(e)

Direction d'école